

Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3LI120003704

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 répond à une très forte demande de la part des étudiants, attestée par le nombre très élevé d'inscriptions (presque 900) en L1. C'est une mention en pleine évolution (+ 4 nouvelles spécialités), ancrée dans un environnement régional demandeur et concurrentiel.

L'offre des langues enseignées est considérablement plus variée que dans les autres universités de la région. Cinq parcours sont proposés aux étudiants (Affaires internationales, Traduction professionnelle, Gestion de projets et outils de communication, Bachelor of Arts Degree in Applied European Languages, Métiers de l'enseignement) dans 13 spécialités (dont 9 existant déjà et 4 nouvelles).

La majorité des étudiants titulaires de la licence LEA se dirige vers des masters proposés par l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 et, plus généralement, par l'Académie de Marseille. En revanche, peu nombreux sont ceux qui, immédiatement après leur licence, s'insèrent dans la vie professionnelle. L'offre variée de stages et, dans certains cas, la poursuite des études dans des écoles de commerce, de journalisme, etc. suggèrent toutefois que des débouchés existent pour les étudiants titulaires d'une licence LEA à Aix-Marseille 1. Il faut, toutefois, tenir en compte du fait que les étudiants qui obtiennent leur licence ne dépassent pas 20 % des inscrits en première année (L1).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	879
Nombre d'inscrits en L2	370
Nombre d'inscrits en L3	246
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR*
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	50 %
% de réussite en 3 ans	67 %
% de réussite en 5 ans	82,5 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	65,1 %
% d'insertion professionnelle	3 %

* marginal

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

La mention LEA de l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 répond à une très forte demande de la part des étudiants. De plus, elle propose de nombreuses spécialités, qui ne sont pas proposées par les autres universités de la région (entre autres : Arabe, Russe, Chinois, Japonais, Vietnamien, Turc, Roumain, Polonais). En ce sens, son existence est tout à fait justifiée tant sur le plan régional que national.

Les cinq parcours proposés aux étudiants (Affaires internationales, Traduction professionnelle, Gestion de projets et outils de communication, Bachelor of Arts Degree in Applied European Languages, Métiers de l'enseignement) correspondent aux débouchés professionnels visés par chaque parcours et facilitent l'insertion des étudiants sur le marché du travail. L'enseignement de langues rares (arabe, russe, chinois, japonais, vietnamien, turc, roumain, polonais) et l'offre variée de stages proposés aux étudiants titulaires de la licence LEA de l'Université Aix-Marseille peuvent également faciliter l'insertion professionnelle. De nombreux masters professionnels sont proposés par l'Université Aix-Marseille aux titulaires de la licence LEA, qui souhaitent poursuivre leurs études dans la même académie.

Malgré ces points positifs, le pourcentage d'échec en L1 et en L2 reste très élevé (moins de 20 % des inscrits en L1 deviennent au bout de 3 à 5 ans titulaires d'une licence LEA). L'organisation des enseignements ne contribue pas à la lutte contre l'échec, les UE (unités d'enseignement) de L1 étant dans leur majorité des cours magistraux sans TD.

Par ailleurs, les cours de « langue B » (langue autre que l'anglais) sont mutualisés avec la filière LLCE, bien que les besoins des étudiants de LEA soient différents. Certaines UE du domaine d'application sont peu adaptées au niveau des étudiants de LEA, titulaires pour la plupart d'un bac Littéraire. L'UE d'ouverture (« Regards croisés sur le monde ») est d'une utilité discutable. Il est regrettable qu'aucune UE de méthodologie du travail universitaire ne soit prévue dans la maquette.

Les passerelles ou la réorientation vers d'autres licences, professionnelles ou pas, ne sont pas prévues pour les étudiants qui échouent en première ou deuxième année.

Par ailleurs, il existe un grand déséquilibre entre les parcours proposés. Certains parcours (notamment le parcours "Bachelor of Arts Degree in Applied European Languages", qui prévoit la réalisation d'une grande partie de la formation dans des universités étrangères) sont novateurs et de bonne qualité. D'autres parcours, en revanche, notamment ceux de traduction et des métiers de l'enseignement, se chevauchent avec ceux proposés dans d'autres filières, p.e. en LLCE (Langues, littératures et civilisations étrangères) et en Lettres, ce qui est sans aucun doute un obstacle à l'insertion professionnelle des étudiants qui optent pour ces parcours.

L'équipe pédagogique est très peu diversifiée (dirigée par un PRAG et avec un seul PR dans toute l'équipe). Les informations fournies dans le dossier suggèrent que l'équipe est quelque peu dépassée par les sureffectifs étudiants, qui sont clairement sous-encadrés. Cela peut expliquer, en partie, le pourcentage élevé d'échec en L1 et L2.

Les dispositifs d'évaluation des enseignements UE par UE et de la formation globale existent, mais les résultats semblent très peu pris en compte par l'équipe pédagogique, de même que le suivi de la population étudiante titulaire de la mention LEA ou qui abandonne les études en L1 ou L2.

● Points forts :

- La grande diversité dans l'offre de « langues B » est susceptible de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.
- Le programme d'enseignement de L3 est d'un bon niveau et de nouvelles UE (notamment l'UE « sensibilisation à l'entrepreneuriat ») prennent en compte l'évolution de la demande des étudiants et facilitent leur insertion professionnelle.
- L'offre variée de master professionnel dans le même établissement permet aux titulaires de la licence LEA de poursuivre leurs études et de se spécialiser.
- Le parcours Bachelor of Arts in Applied European Languages, qui prévoit la réalisation d'une partie du parcours dans des universités étrangères, est novateur et renforce considérablement la maîtrise des langues étrangères.

- La mention LEA assure à ses étudiants une bonne mobilité internationale, notamment en L3. Des conventions existent avec de nombreuses universités européennes et hors Union Européenne.
- L'offre de stages est variée et il existe de réelles possibilités d'insertion professionnelle pour les titulaires de la licence LEA.
- Points faibles :
 - Le pourcentage très élevé de l'échec en L1 et en L2, bien qu'il ne soit pas exclusif à la mention LEA de l'Université d'Aix-Marseille ne semble pas faire l'objet d'une réflexion réelle de l'équipe pédagogique.
 - Il n'existe pas de véritable politique de lutte contre l'échec. Ainsi, en L1 et en L2, les CM (cours magistraux) prédominent et ne sont pas complétés par des TD (travaux dirigés) ; les modalités de contrôle des connaissances (contrôle unique en fin de semestre) favorisent les étudiants qui ont déjà un bon niveau et laissent pour compte ceux qui auraient nécessité un suivi et une incitation au travail tout au long du semestre.
 - La mutualisation des enseignements de « langue B » avec la mention LLCE pose problème, puisque les besoins et les compétences linguistiques requises ne sont pas les mêmes en LLCE qu'en LEA. Certains cours de civilisation (p.e. dans la spécialité Anglais – Hindi), ainsi que l'UE d'ouverture sont peu adaptés au public LEA. Dans le domaine d'application, les enseignements dispensés semblent être d'un niveau trop élevé pour le public LEA, qui est titulaire, en règle générale, d'un bac Littéraire.
 - Certains parcours (notamment le parcours 2 Traduction professionnelle et le parcours 5 Métiers de l'enseignement) ne reposent que sur des UE du dernier semestre.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait avant tout souhaitable de renforcer l'encadrement et le suivi des étudiants, afin de lutter contre l'échec en L1 et en L2. Il conviendrait également de diversifier l'équipe pédagogique en intégrant davantage de MC et PR et de ne pas compter exclusivement sur les PRAG. Une équipe pédagogique plus diversifiée et plus nombreuse pourrait mettre en place un suivi plus personnalisé des étudiants et un dispositif d'information et de tutorat plus efficace.

De même, il devrait être envisagé de renforcer le volume horaire des TD au détriment des CM en L1 et en L2, de privilégier le contrôle continu ou mixte au détriment du contrôle unique en fin de semestre et d'inclure une ou plusieurs UE de méthodologie du travail universitaire, de mise à niveau en « Langue B/C » et d'expression écrite et orale en français pour les étudiants francophones.

Il conviendrait également d'adapter le contenu des cours de « langue B/C », de civilisation et du domaine d'application au public LEA et de ne pas les mutualiser avec d'autres filières. Pour les étudiants en situation d'échec, il serait souhaitable de mettre en place un dispositif de réorientation et de renforcer (ou de créer) des passerelles entre la mention LEA et d'autres mentions.

Il serait, enfin, souhaitable de renforcer avec des UE de spécialisation les parcours Traduction professionnelle et Métiers de l'enseignement. Pour les autres parcours, il serait profitable d'envisager le renforcement des partenariats avec les entreprises et/ou l'intervention de professionnels dans les enseignements.